

Organisateur de l'activité

- **Nom**
AYIKON
- **Prénom**
Fioyi
- **Adresse**
133 Rue Michel Bégon 41000 BLOIS
- **Raison sociale**
Association A.L.I.R.E & Centre Social CAF des Rottes

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Rencontre et échange sur la thématique " Apprentissage de langue dans le pays d'accueil"
- **Description de l'activité**
Rassembler diverses personnes pour échanger sur la nécessité de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil au sein de l'Europe. Une rencontre organisée par l'Association de Lutte contre l'Illettrisme et pour le Retour à l'Emploi en partenariat avec le Centre Social C.A.F de VENDOME. Une rencontre d'une diversité de population de personnes composée de d'apprenants, de bénévoles, des salariés et des formateurs. Echange autour de nos pratiques, des attentes des apprenants, des difficultés rencontrées et des solutions à envisager.
- **Date et heure**
26 octobre 2018 de 18h00 à 20h30
- **Lieu**
Centre Culturel de VENDOME

- **Nombre de participants**
13
- **Catégories de publics présents**
-Apprenants -Formateurs bénévoles -Formateurs salariés -Animateurs de Cohésion Sociale.
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Fioyi AYIKON - directeur Association A.L.I.R.E Sabine SCOLAN -Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Coordinatrice des ateliers de français au Centre CAF Vendôme.*

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Pédagogie de formation. Mutualisation des structures de formation. Une solution immédiate d'apprentissage de la langue pour primo-arrivant. Diversifier les formations pour que chaque apprenant y trouve son compte quelque soit ses origines et son niveau. Normaliser l'accompagnement. Créer le lien social pour faciliter l'apprentissage de la langue.
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Non pratique de la langue du pays d'accueil dans la sphère privée. Travailler sur la personnalisation des outils de formation. Surmonter le blocage culturel et phonologique des apprenants. La connaissance de la langue du pays d'accueil indispensable à l'intégration. Adapter l'apprentissage de la langue aux disponibilités des apprenants (ceux qui travaillent). Adapter les procédures administratives de l'apprenants. Manque de structure d'apprentissage de la langue de façons intensive pour les jeunes majeurs. La scolarisation obligatoire des jeunes mineurs. Difficultés de faire valoir certaines équivalences de diplômes. Prise en compte des difficultés des femmes en générale et des mères avec enfants en particulier.*
- **Pistes de proposition formulées**
Accueil systématique de tous. Orientation plus rapide des apprenants. Développer les classes d'adaptation pour les enfants migrants. Cours structurés pour les analphabètes dans leur pays d'origine. Mutualisation des structures et des moyens sur le plan territorial. Disposer d'un budget européen pour soutenir l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Disposer au moins de 800 heures de formation par apprenant pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Accompagnement humain et linguistique par la mobilisation des acteurs. Financements mutualisés Ville / Etat / Europe.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Difficultés à mobiliser les acteurs institutionnels. Il y a eu au cours de la consultation une représentativité très diversifiée des acteurs du territoire qui ont donné leurs avis. rencontre animée et partagée.